

LIGUE OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE DE NATATION

ANNUEL REGLEMENT REGIONAL 2020-2021



LIGUE
OCCITANIE
PYRÉNÉES - MÉDITERRANÉE

Maîtres



Règlements sportifs Maîtres Ligue Occitanie PMN 2020/2021

SOMMAIRE

LES CATEGORIES D'AGE 2020/2021	2
DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURYS	3
NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES (juillet 2017)	3
CALENDRIERS	4
Les programmes	
CHAMPIONNAT REGIONAL HIVER DES MAITRES	5
CHAMPIONNATS REGIONAL INTERCLUBS DES MAITRES	7
CHAMPIONNAT REGIONAL ETE DES MAITRES	10

LES CATEGORIES D'AGE 2020/2021

- Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1^{er} janvier au 31 décembre) et non en année sportive (16 septembre – 15 septembre).
- Ainsi, il convient de rappeler que le changement de catégorie s'effectue au 31 décembre.
- Par exemple, une personne née pendant l'année 1975 sera de catégorie C4 jusqu'au 31 décembre 2019, et de la catégorie C5 à partir du 1^{er} janvier 2020.
- Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année « N » sera considéré comme un nageur maître né un 1^{er} janvier de la même année « N ».).
- Les catégories sont : C1 (25 ans/29 ans), C2 (30 ans/34 ans), C3 (35 ans/39 ans), ...
- Depuis la saison 2016/2017, une catégorie supplémentaire a été créée : la catégorie C0 (20 ans/24 ans). Les nageurs de cette catégorie sont autorisés à participer aux compétitions départementales, régionales, interrégionales et Meetings Labellisés Nationaux mais ne peuvent en aucun cas participer aux compétitions nationales (**Championnats Interclubs des Maîtres**, Championnats de France Hiver Open et Championnats de France d'Eté Open).

Individuels		
Jusqu'au 31 décembre 2020	Catégories	A partir du 1 ^{er} janvier 2021
Né(e) entre 1995 et 2000	C0	Né(e) entre 1997 et 2001
Né(e) entre 1991 et 1995	C1	Né(e) entre 1992 et 1996
Né(e) entre 1986 et 1990	C2	Né(e) entre 1987 et 1991
Né(e) entre 1981 et 1985	C3	Né(e) entre 1982 et 1986
Né(e) entre 1976 et 1980	C4	Né(e) entre 1977 et 1981
Né(e) entre 1971 et 1975	C5	Né(e) entre 1972 et 1976
Né(e) entre 1966 et 1970	C6	Né(e) entre 1967 et 1971
Né(e) entre 1961 et 1965	C7	Né(e) entre 1962 et 1966
Né(e) entre 1956 et 1960	C8	Né(e) entre 1957 et 1961
Né(e) entre 1951 et 1955	C9	Né(e) entre 1952 et 1956
Né(e) entre 1946 et 1950	C10	Né(e) entre 1947 et 1951
Né(e) entre 1941 et 1945	C11	Né(e) entre 1942 et 1946
Né(e) entre 1936 et 1940	C12	Né(e) entre 1937 et 1941
Né(e) entre 1931 et 1935	C13	Né(e) entre 1932 et 1936
Né(e) entre 1926 et 1930	C14	Né(e) entre 1927 et 1931
Né(e) entre 1925 et avant	C15	Né(e) entre 1926 et avant

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

DISPOSITIONS RELATIVES AUX JURY

Les compétitions maîtres s'adressent à un public « particulier », en ce sens que ce sont des adultes à la fois compétiteurs et officiels.

Pour autant, le juge-arbitre a besoin d'une stabilité de son jury pendant toute la durée de la réunion afin que les performances soient validées dans le strict respect des règlements.

La Commission régionale des officiels décide donc de ne plus parler de nombre d'officiels à fournir, mais de « postes à tenir dans le jury » pour ces compétitions.

Ainsi un poste à tenir :

- devra l'être sur la totalité de la réunion
- pourra l'être par un seul officiel non nageur
- pourra l'être par un binôme d'officiels nageurs qui se relaieront et veilleront à ce qu'il y ait à tout moment un officiel à ce poste

Les binômes d'officiels pourront être :

- de même niveau d'officiel (2 A ou 2 B ou 2 C) : à ce moment-là, ils pourront occuper n'importe quel poste que leur permet leur niveau d'officiel
- de niveaux différents (1 A et 1 C, 1 B et 1 C, 1 A et 1 B) : le poste occupé sera alors celui que peut occuper l'officiel de niveau le plus bas. Exemple : un binôme constitué d'un officiel A et un officiel C sera affecté à un poste de chronométreur.

Enfin, un seul des deux officiels de chaque binôme sera inscrit sur la feuille de jury pour chaque réunion.

Exemple : pour un binôme occupant un poste sur la totalité des Championnats régionaux été (2 réunions), chaque membre du binôme sera inscrit comme officiel sur une réunion.

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES (juillet 2017)

- **SW 6 - Dos** : renumérotation des articles, suite au transfert de l'article SW 6.2 au chapitre SW 2.6 (Inspecteurs de virages). Pas de changement sur la réglementation de la nage ;
- **SW 7 - Brasse** : Réaménagement des articles 7.1 et 7.4 (déplacement de la règle relative à l'obligation d'avoir la tête qui coupe la surface de l'eau après le départ et les virages). Pas de changement sur la réglementation de la nage ;
- **SW 8 – Papillon** : dans l'article SW 8.1, suppression de la mention autorisant l'ondulation sur le côté lorsque le nageur est immergé. Il s'agit de rendre cohérent cet article qui impose que le nageur soit en position ventrale après avoir quitté le mur ;
- **SW 9 – 4 nages** : ajout d'un article précisant que lors du parcours de nage libre le nageur doit être en position ventrale à l'exception du virage ;

Denis CADON – Président de la commission des Juges et Arbitres

Jean Claude DUNAND MARTIN – Présidente de la commission Natation Course

Jean Lionel REY – Directeur Natation Course

Nul ne peut officier ou pratiquer dans un Club de la FFN sans être licencié

CALENDRIERS

CALENDRIER INTERNATIONAL, FÉDÉRAL ET RÉGIONAL

SEPTEMBRE	
OCTOBRE	
NOVEMBRE	
DECEMBRE	DIM 13: Championnat Régional Hiver des Maîtres (25m) : Auch
JANVIER	SAM 29 ou DIM 30 1 ^{er} Championnat de France de relais : à déterminer
FEVRIER	Du 12 au 14 : Championnats de France d'Hiver N2: à déterminer DIM 28 : Championnats Régionaux Interclubs : Lunel
MARS	Du 11 au 14 : Championnats de France d'Hiver N1: à déterminer
AVRIL	3 -4 : VIII ^{èmes} Championnats de France interclubs des Maîtres : Tours SAM 24 : 7 ^{ème} Meeting National des Maîtres du Gard : Nîmes
MAI	DIM 9 : 12 ^{ème} Meeting national des Maîtres : Toulouse DIM23 : Championnats régionaux été maîtres : à déterminer
JUIN	24-27 : XXXIII ^{èmes} Championnats de France Open d'Eté : Canet en Roussillon
JUILLET	
AOUT	

■ Dimanche 13 Décembre 2020 ■ 2 réunions	Championnat Régional Hiver des Maîtres	■ Lieu : Auch ■ Bassin : 25 m ■ Compétition d'animation
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (2000et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN (C0)		
Engagements	Résultats	
■ Propositions extraNat : du 02/12/2020 au 10/12/2020 ■ Liste de départ : 11/12/2020 ■ Réunion technique : voir l'organisateur	■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr	

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 27^{es} Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 11 au 14 mars 2021 (lieu à déterminer).

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (24 officiels). Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2020 (nés en 2000 ou avant).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (1500 NL Dames & Messieurs). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. (ID 68137)

Pour la saison 2020/2021, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

Classement spécifique à la compétition

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- Le Challenge Brasse : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Brasse.
- Le Challenge Dos : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Dos.
- Le Challenge Papillon : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Papillon.
- Le Challenge Nage Libre : deux épreuves parmi les 50m, 100, 200m, 400m, 800m ou 1500m.
- Le Challenge 4 Nages : deux épreuves parmi les 100m, 200m et 400m 4 Nages.

Récompenses

A définir par la Ligue.

Programme et horaires

Dimanche 13 Décembre 2020: AUCH	
1^{re} réunion	2^e réunion
Ouverture des portes : 8 h 30 • Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00
1 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs 2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs 4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs 5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs 6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs 7 - 200 m Dos Dames et Messieurs 8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs 10 - 4x50m 4 Nages Mixte 11 - 1500 m Nage Libre Dames et Messieurs	12 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs 13 - 200 m Brasse Dames et Messieurs 14 - 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 15 - 100 m Dos Dames et Messieurs 16 - 200 m 4N Dames et Messieurs 17 - 800 m Nage Libre Dames et Messieurs 18 - 50 m Brasse Dames et Messieurs 19 - 100 m Papillon Dames et Messieurs 20 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 21 - 100 m 4N Dames et Messieurs 22 - 4x50m Nage Libre Mixte

- Dimanche 28 Février 2021
- 2 réunions

Championnats Régional interclubs des Maîtres

- Lieu : Lunel
- Bassin : 25 m
- Compétition d'animation

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : 25 ans et plus (1996 et avant) Dames et Messieurs, catégories FINA

Engagements

- Propositions extraNat : du 18/02/2021 au 25/02/2021
- Liste de départ : 26/02/2021
- Réunion technique : voir l'organisateur

Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition sera qualificative pour les VIII^{èmes} Championnats de France interclubs des Maîtres qui se dérouleront les 3 et 4 avril 2021 à Tours.

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, pas de C0.

Le Championnat Régional et la Finale Nationale se déroulant tous deux dans la même année civile, pas de changement de catégories d'âge entre les deux épreuves.

Contenu du programme

Épreuves individuelles

50 m nage libre, 100 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m Papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 50 m 4 nages mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

4 x 50 m NL mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs) (*épreuve supprimée, en attente de modification officielle du règlement fédéral*).

10 x 50 m NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe et conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA, la règle des deux départs s'applique.

Jury

Chaque club doit fournir des officiels en nombre suffisant pour occuper un poste par équipe présentée. Cependant, compte tenu de la spécificité de cette compétition pour laquelle tous les nageurs se retrouvent ensemble à la chambre d'appel pour le dernier relais, il est ajouté que chaque club doit fournir au moins un officiel non nageur, quel que soit le nombre d'équipes engagées. Cet officiel non nageur sera comptabilisé dans le barème du nombre de postes à tenir (=nombre d'équipes présentées). 1 poste d'officiel par équipe.

Mode de participation

Les nageuses et nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix nageuses/nageurs du même club. La répartition hommes/femmes dans les équipes est libre.

Cependant, des équipes "bannières" pourront être acceptées : des nageurs et des nageuses qui n'appartiennent pas au même club pourront former une équipe. Ces équipes n'apparaîtront pas dans le classement général de la compétition, mais les performances individuelles seront enregistrées.

Chaque concurrent/concurrente participe obligatoirement à une seule épreuve individuelle et au relais 10x50m nage libre obligatoirement.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents/concurrentes.

Le Championnat Régional Interclubs des Maîtres est open, il est donc ouvert à tous les licenciés de la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 25 ans durant l'année civile 2021 (nés en 1996 ou avant). Cependant, une priorité sera donnée aux équipes d'Occitanie. Si le nombre maximum n'est pas atteint, des équipes non régionales pourront être acceptées.

Règlement spécifique

Compétition par équipe, ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1996 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estival). Les nageurs représentent leur club. Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (**composé d'au moins 8 hommes et 2 femmes ou 8 femmes et 2 hommes**)

Toute équipe non conforme sera disqualifiée ; les performances individuelles ne seront pas prises en compte.

Les séries sont nagées au temps d'engagement, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge des concurrents. Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.(ID 68231)

Pour la saison 2020/2021, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

Classement spécifique à la compétition

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages et 4 x 50 m NL : cotation FFN des relais messieurs (4 x 50 m 4N et 4 x 50 m NL) après correction par les coefficients.

- 10 x 50 m nage libre: cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 femmes.

Récompenses

A définir par la Ligue.

Programme et horaires

Dimanche 28 Février 2021 : LUNEL	
1^{ère} réunion	2^{ème} réunion
Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 13 h 30 Début des épreuves : 14 h 30
1 - 10x50 m Nage Libre 2 – course des remplaçants 3 – 200 m Nage Libre 4 – 100 m Papillon 5 – 50 m Dos 6 – 100 m Brasse 7 – 50 m Nage Libre	8 – 100 m Nage Libre 9 – 50 m Brasse 10 – 100 m Dos 11 – 50 m Papillon 12 – 100 m 4 Nages 13 – 4 x 50 m 4 Nages

■ Dimanche 23 mai 2021 ■ 2 réunions	Championnat Régional été des Maîtres	■ Lieu : Sauvian ■ Bassin : 50 m ■ Compétition d'animation
Conditions d'accès		
■ Catégories d'âge : 20 ans et plus (2001 et avant) Dames et Messieurs, catégories FFN (C0)		
Engagements		Résultats
■ Propositions extraNat : du 14/05/2020 au 21/05/2021 ■ Liste de départ : 22/05/2020 ■ Réunion technique : voir l'organisateur		■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.maitres@ffnatation.fr

Préambule

Cette compétition est qualificative pour les 34^{es} Championnats de France des Maîtres qui se dérouleront du 24 au 27 juin 2020 à Canet en Roussillon

Catégories d'âge concernées

Les catégories « Maîtres » de la FINA sont appliquées, plus les C0.

Contenu du programme

Épreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Classement au temps.

Épreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) : 4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte*.

Classement au temps.

**Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes*

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN (24 officiels). Chaque club doit fournir :

- 1 nageur : pas d'officiel
- de 2 à 6 nageurs : 1 poste tenu minimum
- de 7 à 20 nageurs : 2 postes tenus minimum
- plus de 20 nageurs : 3 postes tenus minimum

Mode de participation

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs et nageuses licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN et ayant plus de 20 ans durant l'année civile 2021 (nés en 2001 ou avant).

Règlement spécifique

Les épreuves seront nagées classement au temps.

La Ligue se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements, notamment sur les épreuves non-inscrites au Championnat de France (1500 NL Dames & Messieurs). De même les séries de 1500 m Nage Libre et 800 m Nage Libre pourront être mixtes, et/ou nagées à 2 par couloir.

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat. (ID 68205)

Pour la saison 2020/2021, voir les tarifs individuels des engagements de la Ligue pour les compétitions régionales.

Classement spécifique à la compétition

Les challenges de nage sont prolongés cette saison sportive. Les trois tenants des deux meilleures performances (calculées en nombre de points et pondérées en fonction du sexe et de la catégorie) dans les épreuves de chaque nage seront récompensés.

- Le Challenge Brasse : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Brasse.
- Le Challenge Dos : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Dos.
- Le Challenge Papillon : deux épreuves parmi les 50m, 100m et 200m Papillon.
- Le Challenge Nage Libre : deux épreuves parmi les 50m, 100, 200m, 400m, 800m ou 1500m.
- Le Challenge 4 Nages : deux épreuves parmi les 200m et 400m 4 Nages.

Récompenses

A définir par la Ligue.

Programme et horaires

Dimanche 23 Mai 2021 :	
1^{ère} réunion	2^{ème} réunion
Ouverture des portes : 8h30 • Début des épreuves : 10 h 00	Ouverture des portes : 14 h 00 • Début des épreuves : 15 h 00
1 - 4x50m 4 Nages Dames et Messieurs 2 - 100 m Nage Libre Dames et Messieurs 3 - 50 m Dos Dames et Messieurs 4 - 200 m Papillon Dames et Messieurs 5 - 100 m Brasse Dames et Messieurs 6 - 400 m Nage Libre Dames et Messieurs 7 - 200 m Dos Dames et Messieurs 8 - 50 m Papillon Dames et Messieurs 9 - 400 m 4 Nages Dames et Messieurs 10 - 4x50m 4 Nages Mixte 11 - 1500 m Nage Libre Dames et Messieurs	12 - 4x50m Nage Libre Dames et Messieurs 13 - 200 m Brasse Dames et Messieurs 14 - 50 m Nage Libre Dames et Messieurs 15 - 100 m Dos Dames et Messieurs 16 - 200 m 4N Dames et Messieurs 17 - 800 m Nage Libre Dames et Messieurs 18 - 50 m Brasse Dames et Messieurs 19 - 100 m Papillon Dames et Messieurs 20 - 200 m Nage Libre Dames et Messieurs 21 – 100 m 4N Dames et Messieurs 22 - 4x50m Nage Libre Mixte